

## CONDENSÉ DU MÉMOIRE

### **OBJECTIF**

— Assurer le financement d'un projet socialement acceptable et respectueux de l'équité territoriale avec cinq infrastructures, c'est-à-dire : deux complexes de biométhanisation, deux sites de compostage et un centre de prétraitement. Une enveloppe globale de 67,1 M\$ est disponible par le Fonds pour l'Infrastructure verte du Plan d'action économique du Canada 2009-2014.

### **RECOMMANDATIONS**

— Utilisation locale d'une partie du gaz produit par les véhicules publics des arrondissements limitrophes et de Montréal-Est. Une partie aussi réservée comme « bloc patrimonial » pour les citoyens des environs.

— Agriculture urbaine par des serres sur les toits du centre de prétraitement et du complexe de biométhanisation.

— Probité des partenaires et des entrepreneurs.

— Choix de la technologie : préanalyse des technologies par un comité de scientifiques indépendants, conseillant le promoteur.

— Mode de gouvernance : l'agglomération montréalaise doit développer sa propre expertise en matière de valorisation des déchets putrescibles, profiter pleinement des retombées scientifiques et économiques des projets proposés sur l'île de Montréal. Le choix d'un partenariat public-privé serait questionnable.

— Intégration à la grappe pétrochimique : profiter de l'expertise de la captation du sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) et de sa transformation en soufre utilisable.

— Présentation publique de la proposition retenue : choix technologique et mode de gouvernance.

— Surveillance des activités liées à la construction et au fonctionnement des infrastructures : Comité mixte municipal-industriel-citoyens de l'Est de Montréal (CMMIC-EM), en lien avec les

groupes communautaires soucieux d'une gestion responsable des interfaces industrielles-résidentielles.

— Sécurité publique : intégrer le complexe de biométhanisation au Plan de mesure d'urgence et informer la population environnante et les travailleurs du site sur les actions à prendre advenant un incident : relâchement accidentel de gaz, incendie, explosion.

## **CRAINTES**

— Importation de matières putrescibles : Plusieurs personnes ont peur que le complexe de biométhanisation de l'Est métropolitain n'accueille les déchets en provenance d'autres secteurs devant être desservis par l'éventuel complexe de LaSalle et le site de compostage de l'Ouest-de-l'Île. Cette hypothèse demeure du domaine du possible si ces deux infrastructures sont retardées ou ne sont pas construites ou advenant que le volume recueilli de matières putrescibles dans l'Est de Montréal ne soit pas suffisant pour alimenter le biodigesteur.

— Centre de prétraitement : Que fera-t-on des déchets ultimes non utilisables par le centre de prétraitement?